

Publié le 20 octobre 2023

Les réseaux de chaleur : prochain thème de la Commission transition énergétique du 21 novembre

La loi de la Transition Énergétique et de la Croissance Verte (LTECV) a fixé un objectif en 2030 : les réseaux de chaleur devront livrer 39,5 TWh de chaleur produite à partir d'énergie renouvelables ou de récupération locales. Vous souhaitez creuser ce sujet, disposer d'un état des lieux de la filière, connaître ses objectifs et bénéficier du retour d'expérience d'Epl engagées sur le terrain, alors inscrivez vous !



Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique rappelait le 5 octobre 2022 que pour atteindre la neutralité carbone, « il nous faudra développer, à marche forcée, de la chaleur renouvelable [...] et consentir un effort massif sur les énergies renouvelables ». Face à cet enjeu national, les Epl sont impliquées à plusieurs titres. Elles peuvent être :

- utilisatrices d'un réseau de chaleur : c'est le cas des Epl gérant un parc de logement social ou des équipements publics
- ou encore exploitantes d'un réseau de chaleur : soit en direct ou via une filiale

La fédération et Alain Leboeuf, président de la Commission transition énergétique, vous invitent à approfondir vos connaissances sur les réseaux de froid et de chaud **le 21 novembre 2023 de 9h30 à 12h30** (accueil dès 9h). **L'évènement est ouvert à tous en présentiel** (au siège de la fédération) **ou distanciel**.

Une première séquence sera consacrée à dresser l'état des lieux et les objectifs de la filière. Nous évoquerons notamment l'action politique en cours, identifierons les villes à haut potentiel, présenterons les outils de cartographie des réseaux existants et le financement possible via le fonds chaleur. Une seconde séquence s'intéressera aux retours d'expérience concrets d'Epl qui ont construit des réseaux de chaleur et de froid innovants.

Plus d'information :

- lien vers le programme de la Commission transition énergétique du 21 novembre 2023 : [ici](#)
- lien vers l'inscription : [ici](#) (présentiel ou distanciel)